

Service de la culture

Bienne, janvier 2023

Communication des manifestations à la Voirie

La Ville de Bienne soutient les manifestations ayant lieu à la Voirie au moyen d'une promotion sur le site internet www.lavoirie.ch ainsi que sur les comptes Instagram et Facebook du local.

Ces outils visent à soutenir les campagnes de communication mises en place par les locataires, mais ne s'y substituent pas. La responsabilité de la communication de l'évènement demeure entièrement de leur essor. Les organisatrices ou organisateurs veillent à diffuser leur propre communication sur les réseaux sociaux, à annoncer l'évènement aux médias et à utiliser tout autre outil de communication approprié (diffusion de flyers, affichage, etc.).

Pour bénéficier des instruments de communication que la Ville met à la disposition des organisatrices ou organisateurs qui louent la Voirie, ces derniers doivent envoyer les informations suivantes le plus tôt possible, mais au plus tard 30 jours avant le début de la manifestation :

- Deux images en format .jpeg (environ 1 méga).
- Adresse URL de l'évènement Facebook si celle-ci existe, et qu'il a été créé et géré par les organisatrices ou organisateurs de la manifestation. Le Service de la culture ne publie pas d'évènements sur Facebook pour les manifestations qui ont lieu à la Voirie.
- Version électronique de l'affiche / programme de la manifestation.
- Texte de présentation avec les informations concernant la manifestation (date, heure, personnes invitées, contenu, contact). Si possible, en allemand et en français. En cas de réception incomplète, tardive ou de mauvaise qualité des informations, le Service de la culture se réserve le droit de ne pas publier de communication concernant l'évènement.

Contact:

Service de la culture
Rue Centrale 60
2501 Bienne
T : 032 326 14 04
kultur.culture@biel-bienne.ch